

Homps, village fortifié exposant en son sommet une Tour médiévale et en contre-bas la chapelle Saint-Amand.

Durant cette randonnée vous pourrez voir :

- ➡ Le Jardin de Jeanne : ouvert de Mai à Octobre (jardin botanique contemporain)
- ➡ La Tour du XIIIe siècle classé Monument historique : à visiter sur demande
- ➡ L'Eglise Saint-Amand et la place du village d'Homps St-Amand
- ➡ Mare ombragée et Lavoir classé Fondation du Patrimoine



SURICATE

Préservez la qualité des espaces de nature

SIGNALER UN PROBLÈME

Cette application permet de signaler un problème (balisage, entretien, incident, conflit d'usage...) en vous géolocalisant grâce à un mini questionnaire disponible en scannant le QR Code ci-contre.



Retrouvez tous nos circuits de randonnées en Bastides de Lomagne dans nos offices de tourisme ou en téléchargement sur notre site internet : www.tourisme-bastidesdelomagne.fr



N'hésitez pas à partager votre expérience !



#tourismebastidelomagne

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
www.ffrandonnee.fr



- ◆ Bureau d'Information Touristique à Mauvezin
Place de la Libération - 05 62 06 79 47
- ◆ Bureau d'Information Touristique à Saint-Clar
2 Place de la Mairie - 05 62 66 34 45
- ◆ Bureau d'Information Touristique à Cologne
Place de la Halle - 05 62 06 99 30

Crédit photo 1 : James Lee Hager



Randonnée en Bastides de Lomagne

Homps

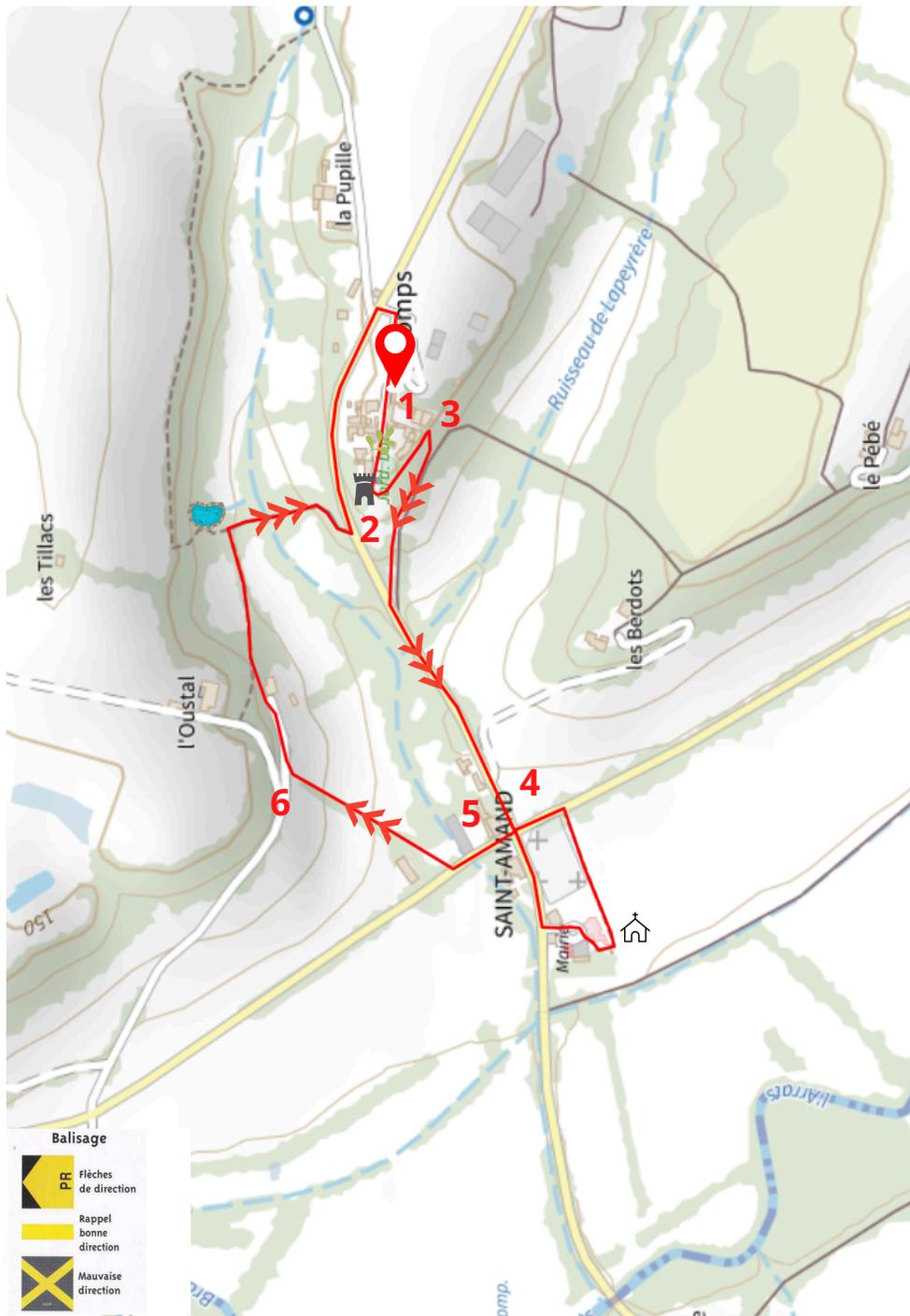
5. Découverte du Village



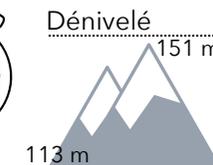
Difficulté



PR



HOMPS Découverte du village



Départ : Parking - village d'Homps

1. Prenez la ruelle en direction de la Tour, à 50 m sur votre gauche, découvrez le Jardin de Jeanne  ainsi que le "Vieux Château"  (visite sur demande), continuez jusqu'à la pointe du village.
2. Prenez à gauche, remarquez en bordure droite la stèle anthropomorphe. Continuez en longeant la roche calcaire, vue en hauteur des restes des anciens remparts du village.
3. A 50 m à gauche, un abri sous roche : continuez le chemin sur votre droite qui descend vers la vallée. Vous arrivez à la route goudronnée D151.
4. A 200 m au croisement, prenez à gauche. Après le cimetière prenez à droite en longeant le champ et le cimetière jusqu'à l'église Saint-Amand. 
5. Passez dans le village, pour revenir par la route D151 ; au croisement, tournez à gauche. Passez le ruisseau de Lapeyrère, prenez à droite avant l'école le chemin d'Engénérau qui monte vers la colline.
6. Après 100 m au croisement prenez à droite le chemin du procureur, continuez tout droit ; juste avant le lavoir, sur votre gauche montez le chemin pour observer la mare ombragée. Puis redescendez au lavoir classé Fondation du Patrimoine , prenez le chemin en face du lavoir pour retourner au village.